



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 9 septembre 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
59	66

Date de convocation
3 septembre 2026

**Ressources Humaines –
Création de contrats de
droit privé – Régies de l'eau
et de l'assainissement**

**N° de la délibération
2026-543**

Secrétaire de séance :
Jimmy GAILLARD

Le neuf septembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Etaient présents : MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BAUDE, Mmes Soumaya BEN MAIMOUN, Emilie BENICOURT, MM. Pascal BIGI, Jérôme BODIN, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Hélène DE MONTGOLFIER, Armelle DESLANDES, Nathalie DUTOIR, MM. Bruno FAURE, Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM Benjamin GAILLARD, Jimmy GAILLARD, Michel GAY, Mmes Brigitte GIACOMINO, Cécile GRUAT-LAFORME, MM Pierre GUICHARD, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Guy LAMBERT, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Patrick LEYNAUD, Alain MESBAH-SAVEL, Mmes Lynda MOUISSAT, Stéphanie NOUGUIER, M. Antoine PARIS, Mme Sandrine PEREIRA, MM. Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUILLY, MM. Didier REBOULLETT, Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Mme Véronique SALETTE, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Mme Aurore SUIFFET, MM. Marc SIMONEL, Jean-Paul VALLES, Mme Amélie VIGNE, M. Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

Avaient donné pouvoir : Xavier ANGELI à Delphine COMTE, Emeline BLANCHARD à Patrick LEYNAUD, Amandine ECHASSERIEAU à Pierre GUICHARD, Franck LIOTIER à Bruno FAURE, Franck MENEROUX à Thierry DARD, Georges MEYER à Agnès PORTAL, Olivier VALETTE à Cyril LAURENT.

Etaient représentés par leur suppléant(e) : Christèle DEFRANCE représentée par Brigitte GIACOMINO, Denis DEROUX représenté par Marc SIMONEL, Vincent ROBIN représenté par Lynda MOUISSAT, Xavier TRAVERSE représenté par Nathalie DUTOIR

Etaient excusés : Michel BRUNET, Emmanuel DOCHIER, Damien GOT, Jean-François GUEGUEN, Sébastien NOIRET.

Vu les dispositions prévues par la Loi NOTRE ;

Considérant le transfert obligatoire à compter du 1er janvier 2020 de la compétence Eau et assainissement à ARCHE Agglo ;

Considérant la création par délibération du Conseil d'Agglomération du 13 novembre 2019, de régies intercommunales dotées de la seule autonomie financière pour l'exploitation des services publics de l'eau et de l'assainissement,

S'agissant de services publics à caractère industriel et commercial le personnel relève du droit privé, hormis le directeur et le comptable,

Considérant l'engagement d'ARCHE Agglo dans la poursuite de la réalisation de schémas directeurs des systèmes d'assainissement, accompagnés des zonages correspondants,

Il est proposé de créer un poste de Chargé de mission à temps complet pour assurer le suivi et la coordination des études.

Ce chargé de mission aura notamment en charge les missions suivantes :

- La réalisation d'enquêtes de terrain, de repérages et de diagnostics des réseaux afin de préparer et faciliter les interventions du bureau d'études en charge de la réalisation des schémas directeurs d'assainissement ;
- Le suivi des études relatives aux schémas directeurs d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, jusqu'à l'établissement des zonages correspondants ;
- L'intégration des programmes de travaux dans la Programmation pluriannuelle des investissements (PPI), ainsi que le suivi de leur mise en œuvre et des opérations de mise en conformité.

Compte tenu du caractère pérenne de ces missions et des besoins identifiés par la collectivité, ce recrutement sera réalisé dans le cadre d'un contrat de droit privé à durée indéterminée.

La rémunération sera déterminée par référence au groupe V de la convention collective nationale des métiers de l'eau et de l'assainissement.

Le profil recherché est celui d'un candidat titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 à Bac +5, spécialisé dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, disposant idéalement de compétences et/ou d'une expérience dans le suivi des réseaux et des études liées à l'assainissement.

Considérant l'inscription des crédits au budget ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 3 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 66 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **ADOpte** la proposition de la Présidente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercuriol-Veaunes, le 9 septembre 2026.

La Présidente,

Signé électroniquement par :
Présidente ArcheAgglo
Date de signature : 11/09/2026
Qualité : Présidente ARCHE
Agglo